



SOCIAL ET SOCIÉTAL 4

**Médecins
à La Suze**

ZOOM SUR 10-11

Les Cafés Partage

ANIMATION COMMUNALE 12-15

**La fête de
la musique**

Sommaire

INFOS MUNICIPALES 2-4

- Mot du Maire
- Infos municipales

ENVIRONNEMENT 5

- Communiqué de presse
- Questions d'administrés

TRAVAUX 6

- Bilan des actions 2022
- Projections 2023

VIE EDUCATIVE 7

- Notre école René Cassin

SOCIAL ET SOCIÉTAL 8-9

- Le CCAS à votre écoute
- Indemnité carburant 2023
- Communiqué de presse
- Mutuelle communale

DOSSIER SUR... 10/11

- Les cafés partage

CULTURE 12

- L'Association Culturelle du Canton de La suze
- La bibliothèque

ANIMATION COMMUNALE 13-14

- La fête de la musique
- Le jeu des 1000 euros

FÊTES ET CÉRÉMONIES 14

- Vœux du Maire
- Commémoration

LES ASSOCIATIONS 15-19

INFOS DIVERSES 19

- Tribune de liste

AGENDA 20

Directeur de publication : Alain VIOT
Conception/Rédaction :
Commission communication et secrétariat
de la commune de Guécélard
Impression : ITF Imprimeurs - Mulsanne
Imprimé à 1 380 exemplaires sur papier recyclé
avec encres végétales.
Crédit photo : Commune de Guécélard sauf
mentions contraires
Mairie de Guécélard
Place du Gué 72230 Guécélard
Tél : 02 43 47 07 47
Astreinte week-end : 07 48 94 40 25
Site Internet : <https://www.guecelard.fr>

Prochaine parution n°502 :
2^e trimestre 2023

EDITO DU MAIRE



Chères Guécélardaises, Chers Guécélardais,

Le retour de la cérémonie des vœux a été pour tous les participants un moment de retrouvaille et de convivialité fort apprécié par les habitants présents et les élus.

A l'heure où vous lirez ces lignes, plusieurs réunions d'échanges et de concertation avec les conseillers municipaux auront eu lieu afin de préparer le budget 2023 de la commune, qui sera présenté au Conseil Municipal du 28 mars prochain.

Nous explorons sans cesse les pistes en ce sens. Comme le disaient les anciens, « un sou c'est un sou », il n'y a pas de petite économie.

C'est le retour au bon sens paysan, une maxime que nous n'avions pas oubliée certes, mais qui pour sûr n'était plus dans nos gènes. La réalité nous ramène parfois durement sur terre, nous rappelle que nous sommes des humains dans un univers qui ne nous appartient pas.

Sobriété budgétaire ne veut pas dire recul social, sociétal, environnemental. Bien au contraire, c'est un retour aux fondamentaux qui nous permettra de passer cette crise sans encombre.

C'est ensemble que nous réussirons cet objectif, chacun d'entre nous, élus, habitants, agents, œuvrant dans un climat de solidarité, de bienveillance et de bonne volonté partagées.

Des choses simples, telles que celles liées à la salubrité (dépôts sauvages, au pied des PAV, mégots et déchets sur les trottoirs ...), aux incivilités (graffitis, dégradation de mobilier urbain ...), peuvent nous permettre d'économiser plusieurs dizaines de milliers d'euros par an, pour peu que chacun y mette un peu du sien.

Nous avons cette capacité à raisonner qui permet aux humains que nous sommes de prendre notre destin en main.

Avoir une gestion raisonnée et responsable des affaires de la commune, c'est mon engagement, celui de l'équipe municipale, celui des agents, ce doit aussi être le vôtre.

Je vous souhaite un printemps radieux, débarrassé des vicissitudes de cet automne et de cet hiver, et de retrouver ainsi un retour à une sérénité bienfaitrice pour nos vies personnelles et professionnelles. ■




Votre Maire
Alain Viot

État-civil



NAISSANCES

Félicitations aux heureux parents de :

-  Eloïse PAUL née le 29 octobre 2022
-  Alice LECUREUIL née le 13 novembre 2022
-  Léandro Correia né le 18 décembre 2022

DÉCES

Sincères condoléances aux proches de :

- Jacqueline FLORENTIN née HUBERT, décédée le 03 novembre 2022
- Josepha LESOURD, décédée le 11 décembre 2022
- Marcel CRIAUD, décédé le 27 décembre 2022

Qu'est-ce que le service national universel ?

2 périodes pour réaliser la phase 1 en 2023 en Pays de la Loire :

- **Juin** : du 11/06/2023 au 23/06/2023
Inscriptions jusqu'au 16 avril 2023
- **Juillet** : du 04/07/2023 au 16/07/2023
Inscriptions jusqu'au 8 mai 2023

Où s'informer ?

- Sur internet : snu.gouv.fr
- Après de votre **établissement scolaire** ou tout autre organisme relevant de la Jeunesse (**Réseau Information Jeunesse**, Mission Locales, etc.)
- Après de Mickael GOULVENT
mickael.goulvent@ac-nantes.fr ■

Recensement citoyen, JDC et Service national

Chaque Français dès 16 ans doit faire le recensement citoyen obligatoire pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté (JDC). S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans. Les démarches sont possibles en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054> ou dans votre mairie. ■

Le dispositif argent de poche continue...



En février 2023, 3 ateliers ont été proposés à 6 guécélardaises et guécélardais de 14 à 17 ans : la réfection d'un bureau d'accueil public au sein de la mairie, la réalisation d'affiches, les manifestations de la commune et la création de « chariots de l'environnement ».

Chaque candidature a été étudiée avec soin pour permettre à chaque jeune de partager un moment choisi en lien avec ses aspirations, ses loisirs ou son devenir professionnel. Plus qu'un entretien, c'est un échange pour apprendre à se connaître et questionner ses envies et sa perception de la commune.

A suivre : des chantiers en avril et durant l'été.

Consultez intramuros pour connaître les prochaines dates de candidatures

Le **Service national universel (SNU)** s'adresse à tous les jeunes Français âgés de 15 à 17 ans en 2022 qui souhaitent s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Il comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement s'il le souhaite dans un dispositif de volontariat existant.



LES OBJECTIFS

-  **Faire vivre les valeurs républicaines**
-  **Renforcer la cohésion nationale**
-  **Développer une culture de l'engagement**
-  **Accompagner l'insertion sociale et professionnelle**



1

Séjour de cohésion




-  2 semaines
-  dans un autre département

LES ÉTAPES CLÉS





2

Mission d'intérêt général

-  84 heures réparties au cours de l'année
-  près de chez soi
-  l'année qui suit le séjour de cohésion

3

Engagement volontaire

-  partout en France ou dans le monde selon les dispositifs
-  entre 16 et 25 ans

**Vous êtes
propriétaire ?**



**Gérez en ligne
vos biens immobiliers**

Depuis le 1^{er} janvier 2023, tous les propriétaires doivent, pour chacun des locaux qu'ils possèdent, indiquer à l'administration fiscale, avant le 1^{er} juillet, à quel titre ils l'occupent (habitation principale ou secondaire) et, quand ils ne l'occupent pas eux-mêmes, l'identité des occupants et la période d'occupation pour permettre la correcte taxation.

En conséquence, il est attendu une déclaration en 2023 pour tous les locaux afin de fiabiliser l'occupation des locaux connus précédemment par la DGFIP.

Par la suite, une déclaration n'est attendue qu'en cas de changement de la situation d'occupation.

La formalité déclarative attendue est à accomplir à partir d'une nouvelle fonctionnalité de GMBI (gérer mes biens immobiliers) qui a été ouverte aux usagers à compter du 18 janvier 2023.

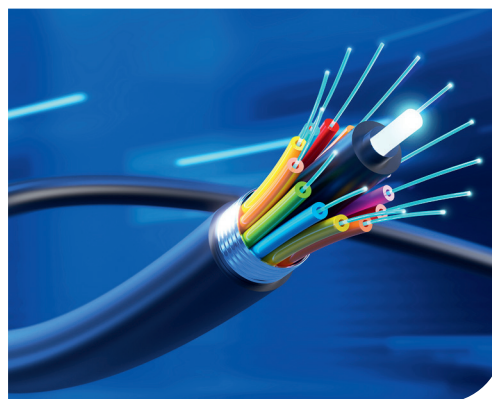
**Un pas à pas est disponible sur le site
<https://impots.gouv.fr>**

La fibre

Plus de 40 % des Sarthois sont déjà connectés au réseau fibre. Pour bénéficier de ce service, il appartient à chacun de souscrire une offre auprès de l'opérateur de son choix. C'est cet opérateur choisi par le client final qui réalisera le raccordement entre le réseau public et l'habitation.

En cas d'interruption de service, le client appelle son opérateur qui doit en tout premier lieu vérifier le bon fonctionnement de ses équipements. Si l'interruption de service est due au réseau, c'est ensuite à l'opérateur du réseau fibre Sartel THD d'intervenir. Pour cela il doit impérativement être sollicité par l'opérateur.

Le bon réflexe à avoir en cas de panne : Appeler son opérateur ! Sartel THD n'est autorisé à intervenir sur le réseau que s'il est sollicité par l'opérateur du client final. ■



Pour plus d'informations, un site Internet est à votre disposition www.lafibrearrivechezvous.fr et un **numéro vert** est également disponible **0 800 800 617**



Autopartage

Depuis plus de 5 mois, les voitures électriques « ZOE » en autopartage sont hors service. Suite à un problème technique dans la borne, la charge ne peut s'effectuer. La pièce à remplacer est en commande depuis début octobre, mais faute de production, elle n'est toujours pas disponible. Nous souhaitons qu'à la parution de cet article la situation soit redevenue normale.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Le Département crée une action en faveur de la gestion raisonnée de l'eau Soutien financier pour les systèmes de récupération des eaux de pluie

Grâce à une aide pouvant atteindre 500 €, le Département accompagne les particuliers et les collectivités pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie.



Le Département de la Sarthe est confronté à des épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents ainsi qu'à une augmentation des températures moyennes et une réduction du volume des précipitations estivales. **La collectivité a donc souhaité créer des actions en**

faveur de la gestion de l'eau, avec notamment la création d'une aide à l'acquisition de réservoirs de récupération d'eau pluviale. En effet, ces réservoirs permettent de réduire l'impact d'une forte pluie sur le réseau d'évacuation, et ensuite de restituer progressivement cette eau au milieu, à l'arrosage des plantes et ainsi soulager la consommation d'eau puisée, traitée et distribuée.

L'aide à l'acquisition d'un réservoir de récupération d'eau de pluie et du matériel de raccordement représentera environ 30% de la facture, qui sera située

entre 100 € et 500 €. Cette aide du Département est destinée aux résidents sarthois, propriétaires ou locataires, de même qu'aux collectivités.

Les projets soutenus doivent être d'une capacité minimale de 1m³ et correspondre à des usages extérieurs et domestiques. Le réservoir doit être opaque et d'une couleur adaptée à son environnement, et acheté dans un magasin en Sarthe. La demande de subvention doit être accompagnée de la facture et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Il faut certifier sur l'honneur qu'il s'agit d'une première installation de réservoir et s'engager à respecter les règlements en vigueur. ■

Le dossier de demande est téléchargeable sur WWW.SARTHE.FR/SARTHE-DURABLE et sera à retourner au :

Département de la Sarthe
Service Eau et Rivières Domaniales
Place Aristide Briand - 72000 Le Mans ou par
courriel : celine.jallot@sarthe.fr

Rappel : Si vous n'êtes pas venu chercher vos sacs ordures ménagères, nous vous invitons à contacter les services techniques du Val de Sarthe.

Questions d'administrés :

Mes poubelles ne sont pas ramassées, qui dois-je contacter ?

Val de Sarthe

Où dois-je aller chercher mes sacs si je ne suis pas venu aux distributions organisées par la commune ?

Au service technique du Val de Sarthe
Zac de la bodinière
Roëzé sur Sarthe

Suis-je facturé si je ne viens pas chercher mes sacs ?
oui, la facturation est relative à la gestion et au traitement des déchets

Allons nous subir une hausse de la redevance des ordures ménagères ? Oui, la communauté de communes indique une augmentation de plus de 20% due à la hausse de l'unique prestataire





Syndicat Mixte Sarthe Est Aval Unifié

Le Syndicat Mixte Sarthe Est Aval Unifié est un établissement public qui anime et coordonne la gestion des milieux aquatiques.

Sur un territoire de plus de 350 km de cours d'eau, les missions du SMSEAU répondent aux objectifs du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Loire-Bretagne et sont inscrits dans des contrats territoriaux ayant pour objectif l'atteinte du bon état écologique des cours d'eau conformément à la Directive Cadre sur l'Eau, entre autres.

Les actions inscrites dans ces contrats sont financées par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et la Région Pays de la Loire et sont mises en œuvre via différents modes d'actions, comme la restauration morphologique par exemple et encore la restauration de la continuité écologique.

Actions 2023

En 2023, le SMSEAU mène plusieurs actions en faveur des bassins versants de son territoire : il s'agit de travaux de restauration et d'études.

Pour le bassin versant du Rhonne, ces travaux se situent au niveau du cours d'eau des Filières sur les communes de Guécélard, Moncé-en-Belin, Parigné-le-Pôlin, Saint-Gervais-en-Belin et Yvré-le-Pôlin, pour un linéaire de 3,2 km.

Par ailleurs, plusieurs études d'amélioration des connaissances sont menées cette année, comme sur le sous bassin versant de l'Aneraie (fonctionnement hydrologique et hydrogéologique), ou encore sur le Rhonne avec une étude de répartition des débits.

Syndicat Mixte Sarthe Est Aval Unifié - SMSEAU
42 route des Galopières 72230 Guécélard
02 52 60 09 10
<https://smseau.com/>

TRAVAUX COMMUNAUTAIRES



La Communauté de communes du Val de Sarthe assure l'entretien et l'aménagement des voiries communales et des chemins ruraux hors agglomération.

Bilan des actions
2022

Projection pour
2023

50

Limitation de vitesses

- Chemin du Dauphin
- Filières-minières

Modification de limitations, de priorités.
Aménagements :

- Route de Roëzé / la Suze
- Chemin de constantine
- Chemin des Filières
- Chemin du Dauphin

Entretien des fossés



- Chemin de Constantine
- Route de la Suze

- Allée de Fillé
- Route de la Belle Etoile
- Chemin aux Boeufs
- La Blinière
- Route aux Lièvres
- Route des Mollières
- Chemin rural du vivier



Réfection des voiries

Reprofilage ou PATA

- Chemin de Constantine
- Chemin rural du petit Buffard

- Chemin de Constantine
- Chemin rural de la Pétrie
- Chemin des Filières
- Route de Moncé
- Route de Château Gaillard
- Route des Mollières
- Route aux Lièvres
- Chemin aux Boeufs

Marquage au sol

- Route aux lièvres
- Château Gaillard
- Pétrie
- Chemin aux Boeufs
- Grande sapinière



Nathalie CORBIN
Adjointe à la vie éducative

École René Cassin

Inscriptions école - 2023/2024

- Du 13 au 23 mars 2023 de 8h30 à 16h30, inscriptions à l'école René Cassin
- Pré-inscription avant le 13 mars en mairie sur rendez-vous au 02 43 47 07 47
- Pièces à fournir : carnet de santé, livret de famille et justificatif de domicile.

Études surveillées

- Deux enseignants du primaire assureront les études surveillées du soir les lundis et jeudis de 16h30 à 18h dans la limite des places disponibles pour les élèves du CP au CM2.
- L'inscription se fait en Mairie et les réservations de présence se font sur le portail famille une semaine avant les jours désignés.
- Tarifs : 0 à 490 : 2.46 €
491 à 680 : 2.61 €
681 à 850 : 2.70 €
851 à 1050 : 2.76 €
1051 à 1250 : 2.85 €
1251 et + : 2.91 €



Mercredis Loisirs

Depuis le 10 janvier, la municipalité de Guécéard en concertation avec la commune de Parigné le Polin a fait le choix, face aux nombreuses demandes d'inscription, de recruter deux animateurs pour pouvoir accueillir des enfants de Guécéard et de Parigné le Pôlin en plus. La commune peut accueillir désormais 27 enfants de moins de 6 ans et 45 enfants de plus de 6 ans.

Sécurité aux abords de l'école

Faisons attention à nos enfants

L'aménagement le plus sûr c'est votre comportement ! Le stationnement aux abords des écoles est source de danger. Il est rappelé aux parents automobilistes d'être vigilants et de se garer sur les places de stationnement prévues à cet effet.

Tarifification du restaurant scolaire et des services périscolaires

Restaurant scolaire :

- 48h avant : 3.95 €
- de 48h avant : 4.42 €
- Adultes : 6.36 €
- Réduction de 2 € quand les parents apportent le repas.

Accueils périscolaires

- (tarifs à la demi-heure)
- (Majoration d'1,50€ en cas d'inscription(s) hors-délai)

Quotient familial

- 0 à 490 : 0,82 €
- 491 à 680 : 0,87 €
- 681 à 850 : 0,90 €
- 851 à 1050 : 0,92 €
- 1051 à 1250 : 0,95 €
- 1251 et + : 0,97 €

Mercredis loisirs *

- (Majoration d'1,50€ en cas d'inscription(s) hors-délai)

Quotient familial

- 0 à 490 - 1/2 journée avec repas : 8,21 €
- 0 à 490 - journée avec repas : 11,37 €
- 491 à 680 - 1/2 journée avec repas : 9,30 €
- 491 à 680 - journée avec repas : 12,46 €
- 681 à 850 - 1/2 journée avec repas : 10,52 €
- 681 à 850 - journée avec repas : 13,55 €
- 851 à 1050 - 1/2 journée avec repas : 11,49 €
- 851 à 1050 - journée avec repas : 14,66 €
- 1051 à 1250 - 1/2 journée avec repas : 12,59 €
- 1051 à 1250 - journée avec repas : 15,75 €
- 1251 et plus - 1/2 journée avec repas : 13,69 €
- 1251 et plus - journée avec repas : 16,84 €

Gaspillage alimentaire

Chaque année, le restaurant scolaire lutte contre le gaspillage alimentaire. Les annulations de repas à la dernière minute, les épidémies, l'obligation de donner un grammage défini par le Groupe d'étude des marchés de restauration collective et nutrition (GEM-RCN) mis en place par l'état... sont autant de facteurs qui expliquent ce gaspillage. ■





Souad EL IRARI
Adjointe aux affaires
sociales et sociétales

Le CCAS à votre écoute. Nous sommes et serons toujours près de vous et avec vous

Les membres et acteurs du Conseil d'administration du CCAS sont conscients des défis actuels. Le contexte inflationniste, la hausse fulgurante de l'énergie fragilisent nos équilibres. Nous continuerons à être près de vous pour vous informer, vous orienter, vous accompagner ou vous accorder des aides fléchées. Une rétrospective 2022 non exhaustive vous permettra d'entrevoir nos différents champs d'action. Le caractère confidentiel et individualisé nous permet d'adapter nos réponses aux problématiques en partenariat avec les institutions compétentes.

En 2022

63 personnes ont bénéficié de l'aide alimentaire, plus de 3616 kilos ont été distribués dont les 243 kilos issus de la générosité des Guécélardais lors de la collecte nationale de la banque alimentaire. Chaque dernier mercredi du mois, les bénévoles et élus accueillent les bénéficiaires de colis alimentaire pour une distribution de denrées.

Mise à jour des fichiers des personnes à risque. Nous vous invitons à vous manifester auprès de votre mairie pour remplir ce formulaire confidentiel ou pour le réactualiser. Il nous permet de vous contacter en cas d'alerte (canicule, grand froid, inondation). Parallèlement, vous devez vous inscrire auprès de l'ARS si vous avez une sonde parentérale ou si vous avez une assistance respiratoire 20h/24h. Cette autorité vous préviendra en cas de délestage ou de travaux sur votre commune.

Chaque aide financière est accordée après l'étude des dossiers par le conseil d'administration du CCAS et en concertation avec l'assistante sociale du secteur. Ensemble, nous recherchons les leviers pour alléger et/ou différer les dettes de guécélardais. Le CCAS a reçu des familles pour des demandes d'obligation alimentaire et d'aide à l'hébergement pour les personnes en situation de handicap.

L'aide aux Ukrainiens et accompagnement des familles d'accueil.

La constitution d'un registre des personnes volontaires pour l'accueil des Ukrainiens a permis de mutualiser les ressources. Le fait de soutenir les initiatives privées en cette période de flou a facilité le déploiement d'actions plurielles avec les associations locales au bénéfice des réfugiés.

Si vous souhaitez soutenir nos actions, vous pouvez faire des dons en nature au CCAS.

Indemnité carburant 2023

Quelles sont les conditions ? Comment obtenir cette indemnité carburant ?

L'indemnité carburant de 100 € concerne les 50 % des ménages les plus modestes qui ont besoin de leur véhicule (voiture, deux-roues, trois-roues, thermique et/ou électrique) pour se rendre sur leur lieu de travail, c'est-à-dire ceux qui sont situés dans « les cinq premiers déciles ».

La limite du 5^e décile correspond à un revenu fiscal annuel de référence par part inférieur à 14 700 €, ce qui correspond environ à :

- < 1 314 € nets/mois pour une personne seule ;
- < 3 285 € nets/mois pour un couple avec un enfant ;
- < 3 285 € nets/mois pour une personne seule avec deux enfants ;
- < 3 941 € nets/mois pour un couple avec deux enfants ;
- < 5 255 € nets/mois pour un couple avec trois enfants.

S'il y a deux actifs dans le foyer, il s'agit de leurs revenus cumulés.

Cette indemnité est versée par personne et non par foyer. Chaque membre d'un couple modeste qui utilise son véhicule pour se rendre sur son lieu de travail recevra une aide de 100 €. Le couple pourra donc bénéficier de 200 € d'aide à l'achat de carburant.



Pour signaler un problème de consommation

(voyage annulé, problème de livraison, facture incompréhensible, clauses abusives...)

Rendez-vous sur signal.conso.gouv.fr



OUVERTURE DU CABINET MÉDICAL À LA SUZE-SUR-SARTHE

Les Docteurs Mélanie Faivre, Blandine Gorisse et Nathan Masurier s'installeront à La Suze-sur-Sarthe dans le courant du mois de février 2023. Ils consulteront dans le cabinet médical aménagé par la Communauté de communes dans les anciens locaux de la CECOS.

Prise en charge par la Communauté de communes du Val de Sarthe, la rénovation des anciens locaux de la SECOS à La Suze-sur-Sarthe pour accueillir un cabinet médical est désormais achevée. Les Docteurs Mélanie Faivre, Blandine Gorisse et Nathan Masurier sont installés.

Modalités de prise de rendez-vous :

Pendant les premiers mois, les rendez-vous seront exclusivement enregistrés par téléphone auprès du Cabinet afin de mieux gérer le flux des demandes. Aucun rendez-vous ne sera donné sur place, ni auprès de la Communauté de communes du Val de Sarthe ou de ses Communes membres. Important : il n'existe pas de liste d'inscription ou d'attente.

En pratique :

- Cabinet médical
9, rue Camille Claudel - 72210 La Suze-sur-Sarthe.
- Numéro de téléphone unique : 02 43 94 92 64.

Mutuelle communale

Les médias se font l'écho d'une dégradation du pouvoir d'achat qui se traduit par des réductions sur des postes de dépenses qui à terme peuvent se révéler préjudiciables.

Lors de nos échanges informels, nous avons constaté entre autres des difficultés à financer une complémentaire santé ou un manque d'informations sur vos besoins réels dans ce domaine.

Pour répondre à vos attentes, la mairie de GUÉCÉLARD reconduit « l'assurance santé pour votre commune » Une réunion d'information a eu lieu le jeudi 19 janvier 2022. Cet engagement municipal au travers d'un contrat de groupe peut ainsi vous faire bénéficier d'un tarif préférentiel.

Cette action est destinée aux habitants de la commune (Salariés, Sans Emploi, Retraités, Agriculteurs et Travailleurs Non-Salariés).

Questionnaire couverture santé : À retourner en Mairie avant le 15 mai 2023



Avez-vous déjà une couverture complémentaire santé ? Oui non

Si oui, avez-vous :

- Une mutuelle santé personnelle
- Une mutuelle santé par votre employeur
- La Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C)
- L'Aide à l'acquisition d'une Complémentaire Santé (ACS)

Si non, pourquoi ?

• **Composition de votre foyer :**

Nombre d'adultes : ---- Ages : Nombre d'enfants : ---- Ages : ----

Situation : (retraité, artisan, commerçant ...)

Vos coordonnées :

Nom :

Prénom :



SUIVI DES ÉCHANGES

Suite aux rencontres du 27 août et du 22 octobre, vous trouverez ci-contre les

“ Demande pour l'enfouissement des réseaux au vieux bourg et sur le chemin du Jarrier ”

Les enfouissements se font à l'initiative d'ENEDIS quand des lignes rencontrent des problèmes. La municipalité ne peut assumer cette charge financière seule

CLOS

“ Demandes d'aire de jeux, de city stade, plus de jeux pour les petits ”

Des projets sont en cours d'instruction sur ces sujets

EN COURS

“ Demande de passages piétons (sortie du lotissement beauchêne pour accéder à l'abris de bus + vieux bourg) ”

les travaux pour la création de bateaux dans les trottoirs et la peinture sont aux budgets

EN COURS

“ Pas de passage pour les piétons coté pharmacie + Revoir le stationnement des voitures matérialisation au sol ”

Le département a pour projet de refaire le revêtement de la RD323, nous pourrons à cette occasion refaire des marquages et revoir les stationnements et les ilots.

EN COURS

“ Balayage des rues, problème de fréquence, évacuations des EP, pierres dans les égouts ”

Nous allons étudier avec les services techniques la problématique

ETUDE

“ Echange sur le stop allée des fleurs Les habitants sont globalement satisfaits de cette aménagement ”

Discussion sur l'état des trottoirs et les réparations effectuées. Debut de 'nids de poules' sur la rue J. BREL et l'entrée des particuliers,

ETUDE

“ Protection du passage piéton au niveau du Jarrier ”

des budgets sont alloués chaque années. La voirie reste un poste très onéreux pour les finances de la commune, tout ne peut pas être fait en même temps

CLOS

“ demande passage piéton route des galopières vers les jeux. ”

Echange sur le ramassage des poubelles dans le lotissement Beauchêne

“ A proximité de l'église, les panneaux de signalisation 3t5 sont vieillissants ”

Rappel sur les contraintes techniques des prestataires en terme de sécurité, notamment sur l'interdiction de faire des marches arrières

CLOS

“ Demande de lampadaire à l'arrêt de bus et dans l'allée piétonne de beauchêne ”

Pas suffisamment de poubelles.

“ A étudier au prochain budget ”

Des poubelles sont aux budgets et seront installées

EN COURS

AVEC LES ADMINISTRÉS

remarques des habitants et les réponses des élus.



“ Demande de caméra aux PAV pour endiguer les incivilités. ”

“ Stationnement sur la voie réservée PMR ”

“ Problème de vitesse sur les Galopières (au abord du virage à 70) Limitation de vitesse route de la suze (50km/h) ”

“ Vitesse excessive, D 323 (visuels, radars pédagogiques) Chemin du Jarrier (ralentisseurs, chicanes, coussins berlinois) ”

Des rappels au civisme sont régulièrement fait et des appels à la gendarmerie également

EN COURS

“ Des rappels au civisme et à la gendarmerie sont régulièrement fait ”

La mairie est ouverte au public tous les jours du lundi au vendredi. sauf sur des créneaux nécessaires aux fonctionnements internes des services.

Des RDV peuvent également être pris.

Lundi : 14h00 – 17h30
Mardi : 8h30 – 12h00 / 14h00 – 17h30
Mercredi : 14h00 – 17h30
Jeudi : 8h30 – 12h00 / 14h00 – 17h30
Vendredi : 8h30 – 12h00 / 14h00 – 17h00

“ Demande de médecins sur la commune. Proposer un service de transport, boucherie charcuterie traiteurs, lieu de restauration ”

CLOS

Des discussions on lieu sur l'avancement du projet de territoire de la communauté de communes en matière de santé, pour les commerces pas de locaux municipaux disponibles pour fournir à éventuel porteur de projet

EN COURS

“ Des questionnements sur l'arrivée de la fibre ”

la fibre étant arrivée sur Guécélard, nous avons lancé des publications d'information

REALISE

“ demande de ramassage plus fréquent des PAV ”

Le prestataire en charge du marché communautaire ajuste les fréquences en fonction du taux de remplissage

CLOS

“ Entretien des arbres dans l'espace vert de la résidence du jarrier ”

Un planning d'entretien communal existe sur les espaces verts

CLOS

“ Améliorer le fonctionnement de la déchetterie ”

Des projets sont en cours à la communauté de communes : Voie pour les déchets verts. Améliorer la voirie

ETUDE

“ Question sur les protections des arrêts de bus ligne 26 ”

“ Abris-bus sur la RD 323 ”

La région devrait les monter très prochainement

REALISE

“ Futur lotissement Crainte sur la haie qui entourera le nouveau lotissement et sur l'entretien du côté de la résidence du jarrier ”

La municipalité verra avec le lotisseur lors de la réunion de travaux pour discuter du problème

EN COURS

L'Association Culturelle Cantonale est composée de représentants des 15 communes du canton. Le Conseil Départemental, membre de droit est représenté par Mme Delphine Delahaye .

Les missions de l'Association sont de :

- Faire connaître le canton
- Développer la culture dans le Canton de la Suze sur Sarthe
- Réunir et aider les associations culturelles des différentes communes (par la gestion des demandes de subvention au conseil départemental)

L'Association reçoit ses fonds des communes du canton, lesquelles versent une cotisation calculée au prorata du nombre d'habitants, et dont le montant est fixé chaque année, en accord avec toutes les municipalités, lors de l'Assemblée Générale (0,16 € par habitant).

En 2022, les délégués communaux ont lancé l'idée d'un concours photos pour mettre en valeur les communes du canton et impliquer les habitants.

Le thème était « ma commune en été » via la mise en scène d'un accessoire estival (palmes, lunettes de soleil, tongs...) dans un lieu situé dans le village de résidence des participants au concours.

Ce concours « Ma commune en été » s'est déroulé du 21 juin 2022 à 31 août 2022.

Les 34 photos reçues et validées ont été exposées lors de la soirée apéro-dinatoire organisée le 5 novembre 2022 à Spay. Au cours de cette soirée étaient conviés tous les participants-photographes, les élus des communes du canton, les représentants des associations bénéficiant de la subvention départementale et les membres de l'ACC.



Le jury a décerné les prix aux trois premiers lauréats de chacune des catégories :

Pour le prix des délégués de l'ACC, les lauréats sont :

- 1^{er} prix : Catherine PROVOST de Souigné Flacé
- 2^{ème} prix : Sigrid RAVISE de la Suze sur Sarthe
- 3^{ème} prix : Peggy ROBINOT d'Etival les le Mans

Pour le prix du public, les lauréats sont :

- 1^{er} prix : Catherine PROVOST de Souigné Flacé
- 2^{ème} prix : Carole AIGLEMONT de la Suze sur Sarthe
- 3^{ème} prix : Elisa GAUDIN de Spay

Un prix d'honneur a également été décerné à la seule participante de moins de 18 ans : Lana LARDUINAT DESCOUT de Guécélard.

Les photos seront tour à tour exposées dans les différentes communes du canton au cours de l'année 2023.

Un nouveau concours photos est prévu au printemps du 1^{er} au 30 avril sur le thème « Pâques dans votre commune » ■

La bibliothèque

La bibliothèque a organisé le samedi 13 décembre une animation avec lecture de contes de Noël, suivie de trois ateliers bricolage sur le même thème : pliage de papier, confection de Pères Noël et de petits sapins.

Une vingtaine d'enfants étaient présents, qui profitèrent également d'un goûter offert.

Cette après-midi a été très appréciée, une nouvelle animation est d'ores et déjà prévue pour le mercredi 12 avril à l'occasion de Pâques.

Un concours de dessin sera également organisé en mai.

Petit rappel : Adhésion désormais gratuite pour tous.

La bibliothèque vous accueille le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h30, le samedi de 10h à 12h. ■



Vous habitez Guécélard et vous êtes peintre, sculpteur, dessinateur ou dessinatrice, illustrateur ou illustratrice, enfin vous êtes un ou une artiste ?

N'hésitez pas à contacter les services de la mairie pour vous faire connaître, si vous souhaitez voir vos œuvres exposées au cœur de votre commune.

Nous ferons tout pour vous aider à mener à bien vos projets. ■

La fête de la musique se tiendra samedi 24 juin

N'oubliez pas de remplir dès maintenant le formulaire d'inscription ci-dessous si vous souhaitez à cette occasion vous produire à Guécélard.

Cette inscription vous permettra de recevoir une invitation à participer ultérieurement aux réunions préparatoires à cet évènement.



Didier GIRARDOT
Adjoint aux animations
communales



*Vous êtes musiciens et vous souhaitez
partager votre talent sur la scène de Guécélard,
inscrivez-vous avec le coupon ci-dessous*



Bulletin d'inscription à Fête de la musique Samedi 25 juin 2022 à partir de 18h30

NOM DU GROUPE : NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE : ADRESSE MAIL :

INSTRUMENTS JOUÉS :

NOMBRE DE MICROS : NOMBRE DE PERSONNES SUR SCÈNE :

NATURE ET STYLE DE MUSIQUE : NOMBRE DE MORCEAUX JOUÉS :

TEMPS DE PASSAGE ET HORAIRE SOUHAITÉS :

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

FORMULAIRE A RETOURNER A LA MAIRIE DE GUÉCÉLARD

AVANT LE 30 AVRIL 2023

Informations et réservations

Didier GIRARDOT (Adjoint) : didier.girardot@guecelard.fr / 06 241 705 13

Le Jeu des 1 000 euros de FRANCE INTER vient dans votre commune le 26 Avril 2023 !

Pour y participer, il suffit de vous présenter à la salle des Fête de Guécélard.

• à 17h00 (1^{ère} série d'enregistrements) :

accueil du 1^{er} public et sélection des candidats (Adultes). La sélection est effectuée oralement par Nicolas Stoufflet. Les 6 candidats sont choisis dans la salle, parmi les volontaires qui répondent le mieux à ses questions. Puis, enregistrement de 3 émissions Adultes.

• à 18h30 (2^{ème} série d'enregistrements) :

accueil du 2^{ème} public et sélection des candidats (2 candidats pour les Jeunes, 12-18 ans , 2 supplémentaires pour les Adultes). effectuée oralement par Nicolas Stoufflet. Puis, enregistrement de 2 émissions (1 Jeunes + 1 Adultes).

A la fin de chaque émission, les candidats reçoivent leur gain et des cadeaux.



Didier GIRARDOT
Adjoint aux animations
communales

Venez nombreux tenter votre chance !
ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE !
Dans la limite des places disponibles ...

Ces émissions seront diffusées sur France Inter 5 jours d'affilés à 12h45 début mai.

FÊTES ET CÉRÉMONIES



Cindy BARBE
Adjointe fêtes et cérémonies

Vœux du Maire

C'est avec plaisir que nous nous sommes retrouvés auprès des Guécélardais(es) pour les vœux du Maire le vendredi 20 janvier après 2 années d'absence.

A cette occasion fût présentée une rétrospective de l'année nous rappelant les projets, événements culturels et associatifs 2022.

9 personnes ont été mises à l'honneur lors de cette cérémonie pour leur implication depuis de nombreuses années dans leurs associations respectives, puis nous avons partagé un moment convivial autour du verre de l'amitié. ■



Commémoration

Journée nationale du souvenir des victimes de la guerre d'Algérie et des combattants en Tunisie et au Maroc

Un hommage sera rendu au monument aux morts le dimanche 19 mars à 11h30 place du 8 mai 1945.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi à la salle associative.

Cérémonie commémorative intercommunale du 8 mai 1945 :

9h00 : Cérémonie et dépôt de gerbe au monument aux morts de Guécélard suivi d'un café / brioche à la salle associative.

10h30 : messe à l'église Sainte-Anne à Spay

11h30 : cérémonie intercommunale au monument aux morts de SPAY





Randonnées Pédestres de Guécélard AFM Téléthon 2022

En 2021, notre commune de Guécélard a été choisie pour lancer la 36^{ème} édition du Téléthon 2022 en Sarthe.

Parmi les nombreuses activités des associations pour soutenir cette noble cause à laquelle notre club de randonnées pédestres est associé depuis 20 ans, les bénévoles, que je remercie, ont encadré les participants de cette activité. Malgré un temps froid et sec mais ensoleillé, ils se sont mobilisés pour assurer les inscriptions, la tenue de la rando et la sécurité. Ils ont organisé cette marche solidaire de 10 km dès 14h00 au départ de la salle des fêtes,

puis cheminant dans les sous-bois de Guécélard et ses environs avec un ravitaillement très apprécié offert par le club. Malgré le changement d'horaire de notre randonnée nocturne du Vendredi reportée au Samedi après-midi, une soixantaine de participants ont répondu présents à cette sortie. A l'arrivée, 2 crêpes et une boisson chaude préparées par la Gym Volontaire attendaient tous les randonneurs.

Merci à tous nos bénévoles. ■

100% de la recette de cette sortie a été remise à AFM Téléthon



10 km dans un magnifique environnement champêtre



Boissons chaudes et crêpes à l'arrivée

Dans le même cadre bucolique et avec le Comité des fêtes de Guécélard, nous organiserons la Rand'Omelette sur 2 parcours : 8 et 14 km avec ravitaillements. Cette manifestation aura lieu le 19 Mars 2023.

Pour tous renseignements : www.guecelardenfetes.com ■

USG Football



Trois de nos dirigeants ont reçu la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif au Welcome des 24H en décembre 2022



Albert Touzé : Dirigeant depuis 1991, a été trésorier de 2000 à 2011, responsable du Pôle animation de 2010 à 2016 et membre jusqu'à 2021. A participer à toutes les manifestations du club. Aujourd'hui il a prit un peu de recul, mais est toujours là pour encourager les jeunes le week-end. 30 ans de bénévolat à son actif.

Alain Jousseau : Dirigeant depuis 1995, accompagne à l'époque pendant une dizaine d'année les moins de 17ans et assiste aux entrainements. Il officie également comme arbitre de touche en tant que bénévole. Participe à tous les évènements du club. Certains l'appelle le « Mac Gyver » pour les divers travaux d'entretien et restauration du matériel du club. 28^{ème} année de bénévolat à son actif.

Alain et Albert ont reçu également une récompense lors des vœux du Maire avec toutes les félicitations pour l'engagement citoyen.

Philippe Taupin : Dirigeant depuis 1990 accompagne à l'époque les poussins pendant trois années, ensuite accompagne les cadets pendant plusieurs années et porte assistance aux entraîneurs successifs. Aujourd'hui participe aux divers travaux sur le stade ainsi qu'à l'aide aux diverses manifestations. 33^{ème} année de bénévolat à son actif. ■



CHAMPIONNAT

Très bon début de championnat, la première phase c'est très bien dérouler dans nos poules respectives pour les équipes seniors et jeunes ou l'on voit l'USG en bonne position dans les classements. Grande satisfaction également de nos équipes féminines, bon championnat, nombreuses à l'entraînement, et le tout dans une bonne ambiance, sans oublier la traditionnelle galette de janvier pour tous les jeunes. La trêve a été longue de début décembre à fin janvier, mais les entrainements et les tournois ont vite éliminés les petits excès de fin d'année. Le championnat reprend ses droits, le chemin est encore long mais la motivation est là, et tous ont envie de bien finir cette deuxième phase avec l'objectif d'une montée en groupe supérieur. N'hésitez pas à venir encourager nos jeunes les samedis et dimanches. Très belle victoire de nos **U15** (5 à 1 à Coulaines) et **U18** (8 à 0 vs La Bazoge) en coupe du District, bravo et félicitations à tous. ■

Contact

Secrétariat :

02 43 87 91 01

E-mail :

usguancelard.foot@wanadoo.fr

Site internet :

usguancelard.fr

Être Arbitre, Pourquoi pas moi ?

Renseignement :

Jacky Lecomte mail : jackylecomte@orange.fr

Animations : Infos et inscriptions sur la page

Facebook : Jean-Marie animations.

Loto en ligne et en visio sur GOTOMEETING

Dates prévues pour l'USG :

Tournoi de Guécélard (Guécécup) les 27 et 28 Mai

Pour tous renseignements complémentaires :

Jean-Marie Tél 06 70 47 84 90

Stage de Pâques au stade :

(vacances scolaires en Avril)

Guécélard Bracam

L'assemblée générale du Moto Club « Guécélard Bracam » a eu lieu le vendredi 06 Janvier. Lors de cette dernière, tous les membres du bureau ont été de nouveau élus (il est composé de 6 personnes). Les adhérents ont reçu le planning des sorties et ils ont aussi pu découvrir le thème de la nouvelle soirée théâtre avec le partenariat de la troupe « Coup de théâtre ». Cette soirée aura lieu le samedi 01 Avril à la salle polyvalente pour 20h30. Les comédiens joueront la pièce « Au pensionnat des toujours jeunes », mise en scène par Annie Hamelin. Cette pièce raconte l'histoire de deux sœurs octogénaires et vieilles filles qui sont locataires d'une grande maison depuis des longues années. Mais quand les propriétaires décident de vendre, les deux sœurs, espiègles et épicuriennes, sont bien



décidées à rester. Alors, partiront-elles ou pas ? Toujours est-il que cela déménage alors réservez votre soirée pour un moment de détente avec nous. Pour plus d'informations, vous pouvez joindre le 06 71 69 78 30. ■

Généralions Mouvement

L'assemblée générale du club de Généralions Mouvement a eu lieu le 25 Janvier 2023.

Mme Bâ ouvre l'assemblée et remercie les adhérents et présente ses vœux pour l'année 2023.

Elle remercie Mr Girardot Didier adjoint aux associations ainsi que Mr Mégret Lionel, président cantonal Généralions Mouvement du Val de Sarthe pour leurs présences

Mr Viot Alain maire est excusé suite à un empêchement de dernière minute.

Mme La Présidente présente les activités du club et du canton pour 2023.

La reprise se fait le deuxième mercredi de Septembre.

L'animation du club est le 2^e et le 4^e mercredi du mois (jeux divers suivi d'un goûter) sauf les mois de Juillet et Août.

A partir de Mars jusqu'en Octobre jeu de boules sur le terrain route de Fillé (3^e mercredi du mois).

Le premier mercredi de Juillet pique nique à Mansigné.

Mme Lamberdière Denise trésorière du club présente le bilan financier.

Le budget est accepté à l'unanimité.

La participation du club de Généralions Mouvement au Guecethon est de 191,50 euros.

En 2022 nous étions 63 adhérents

En 2023 nous sommes 55 adhérents

Election du tiers sortant 41 votants dont 36 présents et 5 procurations.

- Mme Sauvage Hélène 41 voix réélue
- Mr Bâcle Léonard 41 voix réélu
- Mr Godfroy Jean Claude 41 voix réélu
- Nouveau membre Mme Guitet Marie-Thé
- Démissionnaire Mme Godfroy Nicole

Composition du bureau

- Présidente Mme Bâ Véronique
- Vice présidente Mme Griveau Micheline
- Trésorière Mme Lamberdière Denise
- Trésorière adjointe Mme Béquin Annette
- Secrétaire Mr Godfroy Jean Claude
- Secrétaire adjoint Mr Gaubusseau Daniel



Membres

- Mme Guitet Marie-Thé
- Mme Poulain Nicole
- Mme Sauvage Hélène
- Mr Bâcle Léonard
- Mr Redon Robert



Activités pour les mois de Mars - Avril - Mai 2023

- **8 Mars 2023** : Cartes et jeux Assemblée Générale cantonale à Spay
- **15 Mars 2023** : Jeu de boules
- **22 Mars 2023** : Cartes et jeux Inscription et encaissement repas de printemps du 28 Avril 2023
- **12 Avril 2023** : loto du club (changement de date 12 avril au lieu du 26 avril 2023) Inscription et encaissement repas du **28 avril 2023**
- **19 Avril 2023** : Jeu de boules
- **26 Avril 2023** : Cartes et jeux
- **28 Avril 2023** : Repas de printemps
- **10 Mai 2023** : Cartes et jeux
- **17 Mai 2023** : Jeu de boules
- **25 Mai 2023** : Journée de la forme à Spay

Repas dansant du 28 Janvier 2023

L'après midi s'est déroulé dans une très bonne ambiance avec de nombreux danseurs
L'orchestre Royal musette et le repas du Bon traiteur ont été très appréciés des participants

Félicitation à Mme Bâ et à son équipe

Comité des Fêtes

FESTICAP

Réuni le 12 janvier 2023, le Comité de Pilotage a décidé de mettre fin à l'aventure Festicap. Au regard du recul de l'intérêt de la population pour les courses sur route, des évolutions des mentalités et des comportements suite à la période COVID, au virage manqué en 2022 pour l'organisation d'un Ekiden (plusieurs dizaines d'engagements en février mais non confirmés dans les semaines précédant l'épreuve), la décision a été prise à l'unanimité des membres.

L'aventure, qui avait pour premier objectif le retour d'un Marathon en Sarthe, débutée en 2015 par le Comité des Fêtes de Guécélard et l'US Arnage Athlétisme se termine donc avec un peu d'amertume mais surtout avec la satisfaction d'avoir mis en place une organisation qualitative reconnue par les entités de la fédération d'athlétisme mais aussi les participants. L'appui des nombreux partenaires que ce soit financièrement ou matériellement restera un des piliers de cette organisation et de sa réussite.



Renseignements complémentaires sur www.guecelardenfetes.com
Renseignements complémentaires et actualisés en temps réel sur www.guecelardenfetes.com !

New's stalgia day's



Dates importantes à cocher dès maintenant sur vos calendriers !

Le New's stalgia American Cars de Guécélard organise les **12-13 et 14 mai 2023** sur le terrain des Galopières une nouvelle édition des New's stalgia Days, un week-end à vivre à l'heure américaine.

Dès vendredi soir à 20h, concert rockabilly avec les fameux Stomp Cats, suivi à 22h du **cinéma en plein air** sur le même thème : « Cry Baby » avec Johnny Deep.

Samedi et dimanche, exposition de nombreuses voitures américaines, de Harley, de Vans mais aussi démonstrations de danse country auxquelles vous serez invités à participer, initiation au base ball avec les Grey Jays du Mans, basket-ball, et pourquoi pas tatouage ou piercing !

Samedi soir, **2 concerts** mettront le feu à la scène. D'abord Wash Mokett et ses riffs entraînants en provenance de Dijon, puis High Voltage de Chambéry de retour après cinq ans, et toujours le son explosif d'AC/DC !

Dimanche, bis répétita, avec à 16h le groupe Delyss, celui-là même qui vous a enchanté par son dynamisme lors de notre Fête des Associations 2022.

Comme d'habitude, nombreuses boutiques, food-trucks pour tous les goûts, buvette ... Les seules activités payantes du meeting.

N'hésitez pas à venir rêver, danser, vous dépayser et vous divertir avec nous ! ■



TRIBUNE DE LISTE

Majorité municipale

Faisons front commun devant l'envolée des coûts.

Notre équipe a toujours eu à cœur de porter des valeurs comme l'équité et le soutien à toutes et tous. Cela s'est traduit durant de nombreuses années par une gestion saine des finances, une volonté de limiter les augmentations diverses qui auraient pu impacter le budget de nos administrés, et néanmoins par un soutien important, financier et matériel, à nos associations.

Cette gestion permet aujourd'hui d'aborder la situation économique qui s'annonce avec un bon fonds de roulement permettant le fonctionnement pérenne de la commune.

Nous devons malgré tout anticiper l'avenir et faire des économies pour maintenir notre capacité d'investissement, point primordial pour maintenir les services publics et les équipements en bon état.

C'est pour cela que nous avons lancé une phase de concertation avec les principaux partenaires (associations, école...) et services municipaux afin d'adapter et questionner les usages et besoins.

Nous gardons pour objectif le soutien à tous ces acteurs essentiels mais nous leur demandons de participer à l'effort collectif afin d'atténuer les répercussions de la hausse des prix qui impacte déjà fortement au quotidien le budget de chacun d'entre nous.

Nous les remercions de leurs écoutes et participations.

Restons solidaires les uns des autres et coopérons pour notre commune. ■

Opposition municipale

Un début 2023 dans la continuité de 2022

Un quotidien impacté par l'inflation et la remise en cause perpétuelle des acquis qui sont pourtant basés sur la solidarité. "Chacun doit faire des efforts" est l'injonction reprise par tant de personnes peu enclins à mettre en œuvre de tels renoncements, paradoxe de la nature humaine toujours mise en évidence lorsque les temps sont moins fastes.

Les conseillers municipaux sont la première pierre angulaire de la solidarité en s'inscrivant au plus proche de la population, la participation citoyenne étant un des actes majeurs permettant de s'assurer que les décisions soumises au vote du conseil municipal répondent à un besoin sur le territoire.

Les 23 conseillers municipaux de Guécélard, tous engagés dans une démarche incarnée par la charte d'engagement de l'élu local et l'adoption du projet de territoire Val de Sarthe, peuvent s'emparer de cette formidable opportunité qu'est la participation citoyenne. Même si l'engagement est mis à rude épreuve, l'heure n'est plus à la confiance, à la défiance, mais à resserrer les rangs autour de nos valeurs communes qui ne sauraient être incarnées par une ou un groupe de personnes.

Les élus UNEPG portent un soutien indéfectible à ce qui concourt à préserver l'équilibre fragile de notre commune, aux projets des citoyens qui eux aussi sont engagés pour maintenir ce qui fait de Guécélard une commune où il fait bon vivre. ■

Agenda

MARS

Vendredi 10 - 18h00

Cinéma

Salle des fêtes - 4.50 €
Organisation : Mairie

Vendredi 10 - 18h00

Carnaval des lucioles

Salle des fêtes



Jeudi 16 - de 16h45 à 18h30

Ludothèque

Salle associative
Organisation : Récréajeux

Dimanche 19

Rand'omelette

Organisation : Comité des fêtes

AVRIL

Samedi 1er - 20h30

Théâtre

organisé par Bracam



Dimanche 9 - 10h00

Cinéma : Asterix

Salle des fêtes
4.50 €
Organisation : Mairie



Dimanche 9 - 10H00

Chasse aux œufs

Terrain des Galopières
Organisation : Comité des fêtes

Jeudi 13 - de 16h45 à 18h30

Ludothèque

Salle associative
Organisation : Récréajeux

Samedi 22 - 20h30

Alliance

Salle des fêtes



Mercredi 26 - 18h00

Jeu des 1 000 euros

Salle des fêtes
Organisation : Mairie

MAI

Jeudi 11 - de 16h45 à 18h30

Ludothèque

Salle associative
Organisation : Récréajeux

Vendredi 12 - 20h00

Concert Rockabilly : Stomp Cats

Terrain des Galopières - Gratuit
Organisation : New'stalgia American Cars

Vendredi 12 - 22h00

Cinéma plein air : Cry Baby

Terrain des Galopières - Gratuit
Offert par la Mairie

Samedi 13

Meeting de voitures américaines

20h Concert Wash Mokett
21h Concert High Voltage (AC/DC)
Terrain des Galopières - Gratuit
Organisation : New'stalgia American Cars

Dimanche 14

Meeting de voitures américaines, suite

16h Concert Delyss
Terrain des Galopières - Gratuit
Organisation : New'stalgia American Cars



27 et 28

Guécécup

Organisation : USG Foot

JUIN

Dimanche 4

Bric à brac

Organisation : Comité des fêtes

Retrouvez toutes les actualités de Guécelard sur notre site, notre page Facebook & sur Intramuros



<https://www.guecelard.fr>